



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Procès-verbal

Comité Directeur du mardi 29 juillet 2025 à 19h00

Présents : Mathieu BATTE, Samuel CAILLET, Philippe CARRIER, Éric CHADEFFAUD, Yvon CORRE, Gilles GUIGNARD, Jean Pierre HATTET, Laurence MONFORT, Claude OTTENWAELTER.

Invités et présents : Dominique DESHAYES, Sylvain GREGOIRE

Absents excusés : Michèle LASSERRE, Philippe MOREL, Sabine RAYNAL, Serge RAYNAL, Stéphane THOUMAZOU, Jean Marc VALLEE.

Absents non excusés : Michel HAINNEVILLE

Serge RAYNAL donne son pouvoir à Jean-Pierre HATTET
Sabine RAYNAL donne son pouvoir à Laurence MONFORT

Ouverture de la séance à 19h00 – 11 votants avec les pouvoirs

L'ordre du jour est le suivant :

- Bienvenue et introduction : Philippe C
- Effectifs licenciés et clubs
- Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2025
- Situation documents comptables manquants – prochaines étapes
- Dates des prochains Comité Directeur et de l'Assemblée Générale
- Changement adresse FFM et décisions pour la FFMN
- Projet visio avec la MAIF
- Situation du comptage MRc
- Information sur le décodeur manquant de la section M
- Proposition de création d'une commission sécurité

Points abordés en séance :

- Effectifs licenciés et clubs
 - Les effectifs sont stables par rapport à 2024, la fédération enregistre tous les mois de nouvelles licences. Le détail des nombres de licenciés par club et par type de licence est joint à ce PV.
- Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2025
 - La convocation sera envoyée à partir de la mi-août
 - C'est la liste des licenciés à la date d'envoi de la convocation qui permettra de déterminer le nombre de voix par club.
- Situation documents comptables manquants – prochaines étapes
 - Question posée à Gilles GUIGNARD, Président de la FFM.
 - Gilles sollicitera de manière officielle en tant que président de notre fédération de tutelle notre ancien trésorier pour récupérer les documents ou obtenir une réponse concernant l'absence des documents demandés. La seule motivation du Comité Directeur est la mise en conformité avec la législation comptable des associations et fédérations.



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

- Dates de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025
 - La date envisagée pour notre AGO est le 13 décembre 2025. Le comité directeur souhaite savoir si un club est disposé à accueillir cette AGO. Merci d'envoyer vos réponses au secrétaire Mathieu.
- Dates des prochains Comité Directeur :
 - Philippe souhaite organiser un CD en septembre avant l'AGE pour nous aligner et un CD d'une demi-journée début octobre pour préparer la fin de l'année et l'AGO. Philippe va envoyer deux sondages pour trouver la date la plus adaptée pour ces séances de travail.
- Changement adresse FFM et décisions pour la FFMN
 - Suite à la vente des locaux de la FFM, il a été décidé les changements d'adresses suivants :
 - Pour l'assurance MAIF et pour la banque Crédit Mutuel, l'adresse FFMN sera celle de notre trésorière Michèle LASSERRE.
 - Pour tous les autres correspondances, l'adresse FFMN sera celle de notre secrétaire Mathieu BATTE.
 - Ce PV a été mis à jour avec l'adresse de Mathieu.
- Assurance MAIF
 - A la suite de quelques incidents rencontrés par des adhérents, nous allons organiser un rdv avec la MAIF pour clarifier la couverture de notre assurance et potentiellement la faire évoluer.
 - Pour cela, nous souhaitons collecter toutes vos questions et demandes concernant la MAIF, merci de les adresser à notre correspondante MAIF, Michèle LASSERRE pour le début septembre au plus tard.
 - Une visio d'information sera ensuite organisée avec les membres du comité pour préparer le rdv avec la MAIF.
- Situation du comptage Mrc
 - Eric CHADEFFAUD est en contact avec Erich COSTA pour travailler sur le développement du logiciel.
 - Eric CHADEFFAUD centralise le suivi du développement.
 - Samuel CAILLET indique que la commission technique transmettra les demandes de développement.
 - Philippe CARRIER demande que, au préalable, le pilotage de tout ceci soit documenté par écrit et cela pour éviter toute confusion dans le futur.
- Information sur le décodeur manquant de la section M
 - Un décodeur a été acquis en 2020 et avait été confié à la section M.
 - Nous ne savons pas où est ce décodeur et des démarches sont en cours pour le retrouver
- Proposition de création d'une commission sécurité – merci de prendre connaissance du document joint.
 - Votes : 11 votants
 - 10 voix pour
 - 1 voix s'abstient

Le comité Directeur souhaite un bel été à tous les licenciés FFMN.

Fin de la séance : 20h10

Philippe CARRIER
Président FFMN

Mathieu BATTE
Secrétaire FFMN

Étiquettes de lignes	Nombre de ID du Contact
Grand Ouest	156
Ile de France	126
Méditerranée	61
Naviest	62
Nord Ouest	104
Sud Ouest	149
Total général	658

Étiquettes de lignes	Nombre de ID du Contact
001 - Modele Yacht Club Picard	21
005 - MNR Rouen	4
018 - S.B.M. Saint Nazaire	8
019 - MYC du Languedoc Caraman	28
027 - Modèles Club de Montigny les Metz	22
039 - Model Naval Flandres Artois	40
072 - Miniflotte Colbert	11
086 - Model Club du Beauvais	25
098 - Model's Yacht Club d'Aquitaine	57
101 - Miniflotte BRIEY 54150	6
106 - Miniflotte 44	41
131 - Club Nautique Pyrénéen	14
132 - Les Espadons Charentais	12
167 - Club Modélisme de Montaigu	23
181 - Model Nautic Club Beaujolais	5
190 - Rennes Model Naval	14
210 - Club Fédéral	10
260 - Model Club Fontainebleau Avon	8
269 - Club de Modélisme Villeveyracois	9
277 - Modélisme Naval Troyen	2
294 - Aqua Model 13 Marignane	16
325 - Motonautisme Radiocommandé de Nanterre	17
329 - CNV Offshore Modélisme	16
332 - Espadon Model Naval Nivernais	7
339 - Modèle Club de Gonesse	13
344 - Modélisme Naval du Gatinais	10
364 - Association des modelismes de l'Aulne	8
388 - Les Argonautes	3
396 - Club Model Crégy les Meaux	3
414 - Model Club de Créteil	4
415 - Manosque Modélisme	15
426 - Miniflotte 50 Marigny	12
428 - Epaulard Senperé	29
432 - Club Modélisme de Lanorgant	11
433 - Les Chantiers de l'Isac	9
440 - Modélisme Naval du Calaisis	3
448 - USC Section Voile	29
455 - Miniflotte Gardoise	7
468 - Navi Model Club de Magny le Hongre	9
479 - Club Modéliste de Saclay	10
490 - Club Modéliste de Beaurains	19
500 - Club de Navimodélisme du Pays de Lure	7
501 - Amicale Marine Maquette de Cabannes	6
503 - Legéens Hobby du Offshore RC	7
515 - Offshore Rc Club Sablais	9
516 - Modélisme Bateaux Club Sélestat	14
550 - Naval "O"	5
Total général	658

Étiquettes de lignes	Nombre de ID du Contact
Accompagnant	45
Compétition	207
Dirigeant	37
Juge	25
Junior	40
Licence Temporaire	5
Loisir	299
Total général	658



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Bonjour à toutes et à tous,

Lors de notre manifestation MRC à Therdonne en mai dernier, nous avons été confrontés à une situation qui, fort heureusement, n'a causé aucun blessé. Cet épisode nous rappelle néanmoins l'importance cruciale de la sécurité dans nos manifestations. Il est temps de transformer nos défis passés en opportunité d'amélioration de nos pratiques.

En tant que président de la FFMN, c'est ma première responsabilité d'assurer l'ordre public ainsi que la sécurité de nos licenciés et de nos clubs. Pour rappel, un incident ou un accident peut conduire jusqu'à une inculpation d'homicide involontaire.

J'ai pris à cœur la responsabilité d'assurer avec sérénité la sécurité de nos licenciés, clubs et organisateurs. Dans un esprit d'engagement, j'ai concentré tous mes efforts pour mettre notre fédération en pleine conformité avec la législation actuelle (article L131-16 du Code du sport).

Grâce à ce travail, les Règles Techniques et de Sécurité (RTS) sont désormais établies et validées par le Visa FFMN. J'ai choisi de poursuivre les manifestations tout en menant ces démarches, convaincu que notre communauté mérite continuité, transparence et rigueur. Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'ont soutenu dans ce processus exigeant.

Je suis conscient que cette décision a suscité des incompréhensions. Mon engagement envers la FFMN reste toutefois intact. Je suis guidé par la volonté de bâtir une fédération sereine, unie et résolument tournée vers l'avenir.

En ce mois de juillet, j'ai pris du recul pour affiner notre vision : la sécurité doit devenir une priorité absolue, portée collectivement par l'ensemble de nos instances. Pour répondre efficacement à ces enjeux, j'ai le plaisir de vous proposer la création d'une commission sécurité au sein de la FFMN. Elle rassemblera des représentants des commissions techniques, des collègues juges et des organisateurs, avec pour objectif de construire une gouvernance de sécurité proactive et cohérente.

Cette commission, même si elle n'existe pas en tant que telle à la Fédération Française Motonautique, est très similaire à leur pratique.

Cette commission sera constituée comme suit :

- D'un membre de chaque Commission Technique et de préférence autre que le DS pour le soulager dans ses tâches.
- D'un juge de chaque collège juge et de préférence autre que ceux des commissions juges pour les soulager dans leurs tâches.
- D'un organisateur pour chaque discipline, cela se fera par appel à candidature.
- Présidé par le président de la FFMN.
- Soit 13 personnes au total qui deviendront nos référents sécurité.

Les rôles et objectifs de la commission pour 2025 et 2026 :

- Assurer une coordination transverse pour plus d'efficacité
- Définir les objectifs annuels de sécurité
- Valider les RTS et harmoniser les règlements
- Finaliser l'ensemble des processus (RTS, visas, calendrier)
- Apporter des réponses concrètes aux situations de sécurité
- Renforcer la protection des responsables d'événements
- Etc

La commission se réunira au minimum deux fois par an en visioconférence, selon les besoins identifiés. Un secrétaire de séance sera désigné à tour de rôle.

Ensemble, posons les fondations d'une fédération plus sûre, plus solidaire et tournée vers l'excellence. Merci pour votre confiance et votre engagement.

Très cordialement

Philippe CARRIER
Président de la FFMN
Email : mcbn.president@gmail.com
Téléphone : 06 65 39 60 02